



Paris le 15/04/2019

Les réformes Blanquer du lycée général et du BAC : pourquoi sept organisations syndicales de l'Enseignement Privé sous contrat ne les approuvent pas.

A l'heure où un certain nombre de lycéens et lycéennes actuellement élèves en classe de 2^{nde} générale, vos enfants peut-être, sont en train d'émettre leur choix de spécialités ou triplettes pour l'an prochain, l'intersyndicale de l'Enseignement privé souhaite apporter, dans ce courrier, son point de vue expert concernant ces réformes.

Dans l'Enseignement privé sous contrat avec l'État, comme dans l'Enseignement public, l'intersyndicale pense ces réformes dangereuses pour l'avenir de vos enfants, pour l'avenir de nos élèves.

Dans l'Enseignement privé sous contrat avec l'État, comme dans l'Enseignement public, l'intersyndicale pense, également, leur mise en place hasardeuse et précipitée.

Ci-dessous, en réponse aux récentes déclarations de M. Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, l'intersyndicale vous propose une lecture réaliste s'agissant des principaux points de ces réformes :

- Un lycée qui laisserait davantage le temps de choisir ? FAUX.

L'orientation de vos enfants, au cœur de vos préoccupations et des nôtres, s'envisage désormais à l'âge de tous les possibles : entre 14-15 et 16 ans. En effet, les choix de spécialités effectués à l'issue de la classe de 2^{nde} seront déterminants pour leur avenir et vont circonscrire leur choix d'étude dans l'Enseignement supérieur. Ce sont les attendus de l'algorithme de Parcoursup qui induiront les choix de leurs études dans l'Enseignement supérieur. Ceux-ci peuvent, aussi, apparaître obscurs à l'âge de tous les possibles.

- Un lycée qui induirait une liberté de choix ? FAUX.

Si en 1^{ère} lecture, vos enfants semblent pouvoir choisir les spécialités qui leur plaisent, en réalité il n'en sera rien. Il sera impossible de proposer, dans nos établissements, toutes les combinaisons de spécialités (9 spécialités = 84 combinaisons possibles). Il sera également impossible de garantir sereinement, pour tous les élèves, l'obtention de certaines combinaisons, combinaisons ou triplettes plus attractives que d'autres (avec la mise en place de liste d'attente pour les combinaisons sous tensions). Il sera aussi tout simplement impossible de proposer dans tous nos établissements un certain nombre de combinaisons puisque toutes les spécialités n'y seront pas enseignées.

- Un lycée qui proposera de bonnes conditions d'apprentissage ? FAUX.

Avec la mise en place du contrôle continu, vos enfants, nos élèves vont passer leur temps à être évalué.es (au total plus de 20 évaluations pour le Bac en 1^{ère} et Tle). Stress et pression permanents ne sauraient garantir la sérénité nécessaire pour étudier.

Les classes disparaissant au profit des groupes de spécialités, nous constatons déjà que beaucoup d'entre eux seront surnuméraires : plus de 35 élèves par groupe. Des cours de langue, des activités expérimentales en sciences dans de telles conditions paraissent assez difficilement envisageables.

Nos premières lectures des programmes enseignés en classe de 1^{ère} dès l'an prochain, lectures différées par une diffusion anormalement retardée, nous inquiètent qu'il s'agisse de l'enseignement des matières dites générales, sacrifié dans « le tronc commun » ou des enseignements de spécialité, très ambitieux pour certains et en inadéquation avec la maturité intellectuelle de la plupart des élèves dans ces tranches d'âge.

- **Un lycée qui garantira un même bac pour toutes et tous ? FAUX.**

40% des notes du BAC seront délivrées lors de contrôles continus par des enseignants des établissements, avec un anonymat difficile à assurer.

Le BAC change ainsi clairement de dimension : de national il deviendra local, ce qui accélèrera encore plus son processus de dévalorisation qu'aucun d'entre nous ne peut souhaiter !

Ces réformes ont été décidées en haut lieu, par d'autres que les enseignants, sans concertation digne de son nom.

Au quotidien, de nombreux professeurs réalisent déjà leurs inadéquations avec leur outil de travail. Ces réformes ne sont également pas adaptées au bon développement des jeunes lycéens.

Il est aussi important de constater que celles-ci vont creuser le sillon de l'inégalité territoriale, sillon que beaucoup d'acteurs de l'Enseignement privé ont longtemps contribué à réduire, en campagne mais aussi en ville avec de petits lycées à taille humaine.

L'intersyndicale de l'Enseignement privé dénonce, et c'est une première, d'une seule voix, la mise en place de ces réformes, dans nos lycées privés sous contrat avec l'État.

C'est pourquoi nous appelons à une grève de tous les enseignants du privé le jeudi 16 mai.

L'École est l'expression du monde de demain. Son émancipation doit rester la priorité la plus importante de nos préoccupations.

Véronique FOLTIER **FEF CFTC**
Sylvie BOLEA **SNFOEP**
Régine MAHE **SPELC**
Albine BELINGER **SUNDEP Solidaires**
Nadia DALY **SYNEP CFE CGC**
Bruno LAMOUR **FEP CFTD**
Serge VALLET **CGT Enseignement Privé**